

ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2022

CADRE D'EMPLOIS des ATTACHES TERRITORIAUX pour l'accès au GRADE d'attaché principal

Le Président de COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ATTACHES TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
Mme BERTRAND Sylvie	attaché	attaché principal	1	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/09/2022

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

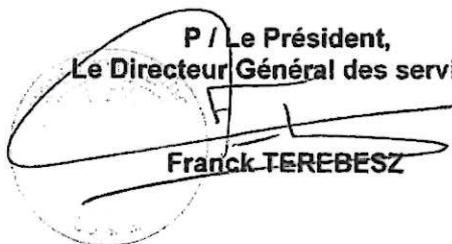
Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à CHALONS EN CHAMPAGNE, le 24 juin 2022

P / Le Président,
Le Directeur Général des services

Franck TEREBESZ

ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2022

**CADRE D'EMPLOIS des REDACTEURS TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE de rédacteur principal de 2ème classe**

Le Président de COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des REDACTEURS TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>Mme KAPLON Ingrid</i>	rédacteur	rédacteur principal de 2ème classe	1	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

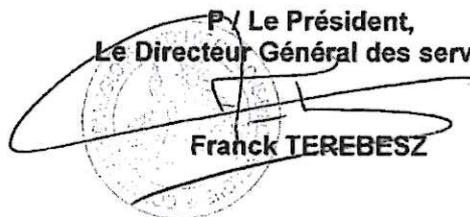
Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à CHALONS EN CHAMPAGNE, le 24 juin 2022

P/ Le Président,
Le Directeur Général des services

Franck TEREBESZ

ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2022

CADRE D'EMPLOIS des EDUCATEURS TERRITORIAUX DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

pour l'accès au GRADE d'éducateur des APS principal de 2ème classe

Le Président de COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des EDUCATEURS TERRITORIAUX DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
Mme TOURBEZ LIZ	éducateur des APS	éducateur des APS principal de 2ème classe	1	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 4

Nombres d'hommes : 1

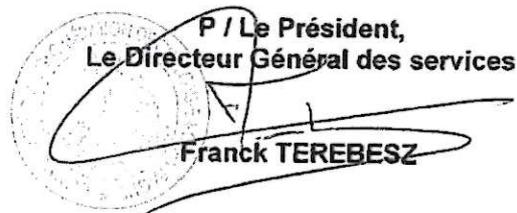
Nombre de femmes : 3

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à CHALONS EN CHAMPAGNE, le 24 juin 2022

P / Le Président,
Le Directeur Général des services

Franck TEREBESZ

ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2022

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX pour l'accès au GRADE d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe

Le Président de COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
Mme MISCONI Aïda	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	1	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 02/10/2022
Mme MAZZIA AUDE	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	2	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 31/12/2022

Total promouvables : 3

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 3

Total promus : 2

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 2

Fait à CHALONS EN CHAMPAGNE, le 24 juin 2022

P / Le Président,
Le Directeur Général des services

Franek TEREBESZ

ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2022

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX

pour l'accès au GRADE d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe

Le Président de COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>M. GOBIN Florent</i>	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	1	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/07/2022
<i>M. HEDREVILLE FRANCEBERT</i>	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	2	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/07/2022
<i>Mme NOMINE MARIE-HELENE</i>	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	3	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/07/2022
<i>M. BOUVET YANNICK</i>	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	4	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/07/2022
<i>M. BERROUAG Jean-Francois</i>	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	5	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/07/2022

Total promouvables : 9

Nombres d'hommes : 9

Nombre de femmes : 0

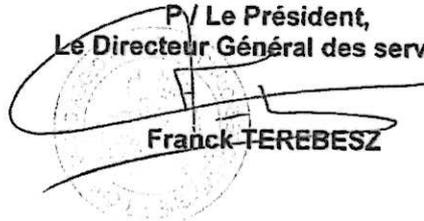
Total promus : 5

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 5

Fait à CHALONS EN CHAMPAGNE, le 27 juin 2022

P/ Le Président,
Le Directeur Général des services



Franck TEREBESZ

ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2022

CADRE D'EMPLOIS des **ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX** pour l'accès au GRADE d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe

Le Président de COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>Mme GARCES Christel</i>	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/09/2022
<i>Mme PETIT GERALDINE</i>	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	2	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/09/2022
<i>Mme DUMONT Laëtitia</i>	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	3	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/09/2022
<i>Mme ESCHBACH LAURENCE</i>	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	4	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 16/09/2022
<i>Mme MORLET Amandine</i>	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	5	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 19/10/2022

Total promouvables : 11

Nombres d'hommes : 2

Nombre de femmes : 9

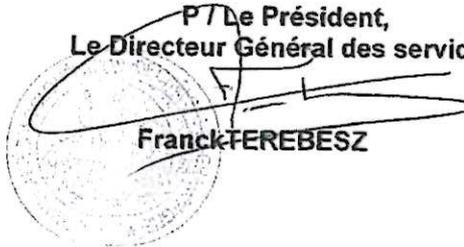
Total promus : 5

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 5

Fait à CHALONS EN CHAMPAGNE, le 24 juin 2022

P/ Le Président,
Le Directeur Général des services



Franck FEREBESZ